

# AVIS DU MAIRE

Concernant une demande de PC ..... Dossier n° 01810823J0005  
 Date de dépôt : 25/04/2023  
 Demandeur : ORION ENERGIES  
 Pour : Installation de panneaux photovoltaïques au sol  
 Adresse terrain : Champ Retarioux  
 Ref. parcelle(s) : B 542, B 543 Zone NpV PLUi

## 1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

<b>SITUATION DU PROJET</b>	Le projet se situe dans une partie actuellement urbanisée <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</span> Existe-t-il des bâtiments sur le terrain <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</span> Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis ? <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span>
<b>OBSERVATIONS DU MAIRE</b>	Incidence du projet sur les milieux avoisinants (urbains ou naturels)=Servitudes <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui, précisez : ..... Existence d'un élevage ou d'une installation à caractère nuisant à proximité du projet ? <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui, précisez : .....

## 2. AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

<b>VOIRIE</b>  Consultation en cours <input type="checkbox"/>	<b>Le terrain est-il desservi par une voie ?</b> <span style="float: right;"><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui, largeur de la voie : <u>4 m</u> Nature du revêtement : <u>chemin en grave calcaire</u> Appréciation de la desserte par rapport aux besoins engendrés par le projet : <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Y a-t-il un plan d'alignement ? <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Une cession gratuite de terrain est-elle nécessaire ? <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> L'accès à la parcelle permettant l'entrée et la sortie de véhicule est-il réalisable ? <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Y a-t-il des problèmes d'accès ? <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui précisez : .....
<b>RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU</b>  Consultation en Cours <input type="checkbox"/>	<b>Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau ?</b> <span style="float: right;"><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui, Diamètre des canalisations : <u>160 PVC</u> Adaptation du réseau par rapport aux besoins engendrés par le projet : <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Ya-t-il des problèmes particuliers ? Si oui précisez : ..... Si non la desserte est : <input type="checkbox"/> Réalisable <input type="checkbox"/> N'est pas réalisable Si oui quand : .....
<b>RESEAU DE GAZ</b>	<b>Le terrain est-il desservi par un réseau de gaz ?</b> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui, La desserte en gaz est : <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Y a-t-il des problèmes particuliers ? Si oui, précisez : ..... Si non, la desserte sera-t-elle prochainement réalisée <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui quand ? .....
<b>RESEAU D'ELECTRICITE</b>  Consultation en Cours <input type="checkbox"/>	<b>Le terrain est-il desservi par le réseau électrique ?</b> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui, La desserte en électricité est : <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Y a-t-il des problèmes particuliers ? Si oui, précisez : ..... Si non, la desserte sera-t-elle prochainement réalisée <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui quand ? .....
<b>TELEPHONE</b>	<b>Le terrain est-il desservi par le réseau de téléphone ?</b> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui, La desserte du téléphone est : <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Y a-t-il des problèmes particuliers ? Si oui, précisez : ..... Si non, la desserte sera-t-elle prochainement réalisée <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span> Si oui quand ? .....

<b>RESEAU ASSAINISSEMENT</b>  <b>Consultation en Cours</b> <input type="checkbox"/>	Si oui, Type de réseau : <input type="checkbox"/> Unitaire <input checked="" type="checkbox"/> Séparatif	
	Adaptation du réseau des eaux usées par rapport au projet : <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise	
	Ya-t-il des problèmes particuliers (raccordement, extension) ?	
	Si oui précisez : <i>sans objet</i>	
	Existe-t-il une station d'épuration ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Si non, la desserte est : <input type="checkbox"/> Réalizable <input type="checkbox"/> N'est pas réalisable	
	Si oui quand ?	
	Si non, un assainissement individuel peut-il être mis en place ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>RESEAU EAUX PLUVIALES</b>	Le rejet des eaux pluviales pourra-t-il s'effectuer dans un réseau collecteur ? <i>sans objet</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Adaptation du réseau collecteur par rapport au projet : <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise	
<b>RESEAU SECURITE INCENDIE</b>	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Y a-t-il des problèmes particuliers ?	
	Si oui précisez : <i>PI N°47 Ø100 38m<sup>3</sup>/h 2.50 m</i> <i>PI N°46 Ø100 55m<sup>3</sup>/h 2.25 m</i>	
<b>EQUIPEMENTS COLLECTIFS</b>	1. La commune pourra-t-elle assurer la scolarité des enfants ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	La commune pourra-t-elle assurer le ramassage scolaire ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	2. La commune assurera-t-elle la collecte des ordures ménagères ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	3. Y a-t-il des problèmes relatifs à d'autres équipements collectifs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui précisez :	

### 3. PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

MONTANT DE LA PARTICIPATION PROPOSEE	
MODES DE PAIEMENT POSSIBLES	
DELAI DE RECOUVREMENT PROPOSE	

### 4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

<b>AIRES DE STATIONNEMENT</b>	Les aires de stationnement sont-elles en nombre suffisantes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX</b>	Y a-t-il lieu de prescrire le maintien des arbres existants	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Y a-t-il lieu de prescrire la réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>ASPECT EXTERIEUR</b>	L'aspect extérieur du projet est-il conforme ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Observations	

### 5. AVIS DU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

<input type="checkbox"/> Favorable (nature et motifs des prescriptions s'il y a lieu) :	Date
<input type="checkbox"/> Défavorable (indiquer les motifs compte tenu des observations tirées des rubriques ci-dessous)	Le Responsable des Services Techniques

### 6. AVIS DU MAIRE

<input checked="" type="checkbox"/> Favorable (nature et motifs des prescriptions s'il y a lieu) :	Date <i>01/05/2023</i>
<input type="checkbox"/> Défavorable (indiquer les motifs compte tenu des observations tirées des rubriques ci-dessous)	Le Maire <i>Pierre</i>



Direction départementale des Territoires  
6 Place de la Pyrotechnie  
CS 20001  
18000 BOURGES

Saint Doulchard, le 08 novembre 2023

**Siège Social**  
2701, route d'Orléans  
BP 10 - ZA Détour du Pavé  
18230 SAINT-DOULCHARD  
Tél : 02 48 23 04 00  
Fax : 02 48 65 18 43  
accuell@cher.chambagri.fr

**Objet** : Consultation Permis de construire  
Création d'une centrale photovoltaïque au sol – La-Guerche-sur-l'Aubois

*Dossier suivi par Elise DEPIGNY*

**Madame,**

Par mail reçu par mes services le 3 juillet 2023, vous sollicitez la Chambre d'agriculture pour recueillir notre avis sur le dossier PC 018 108 23 J0005, concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol de 4.7 ha, sur la commune de la Guerche sur l'Aubois au lieu-dit « La Chantereine ».

La Chambre d'agriculture soutient que la réalisation de centrales photovoltaïques au sol, dans le respect du Grenelle de l'environnement et de la Charte Agriculture, Urbanisme, Territoire (AUT) – Volet développement des installations photovoltaïques au sol de décembre 2011, ne doit pas se faire sur des surfaces utilisées par l'agriculture départementale.

Selon la Charte évoquée ci-dessus, l'installation de centrales photovoltaïques au sol ne devrait s'envisager que sur des terrains non exploités par l'agriculture depuis au moins 10 ans ou sur des sites dégradés.

Le site pressenti est situé sur des parcelles non déclarées à la PAC depuis plus de 10 ans. De plus, le site est classé en zone naturelle Npv (*Naturel Photovoltaïque*) dans le PLUi des Portes du Berry - secteur de taille et de capacité d'accueil pour les centrales photovoltaïques, dont le règlement autorise les centrales photovoltaïques au sol, à condition de prévoir des dispositions pour assurer une bonne insertion dans le site.

Sur ce point, il s'avère que le développeur prévoit la création d'un linéaire de haies qui permettra de masquer les vues sensibles sur la centrale.

Par conséquent, au vu des éléments présentés, la Chambre d'agriculture donne un avis favorable au projet présenté.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la  
Chambre d'agriculture du Cher

Etlenne.GANGNERON



**Numéro des dossiers : PC 018 108 23 J0005**  
**Date limite d'instruction : -----**  
**Commune : LA GUERCHE SUR L'AUBOIS**  
**Documents d'urbanisme applicable :**  
 Règlement National d'Urbanisme  
 Plan d'Occupation des Sols  
 **Plan Local d'Urbanisme Inter : zone Npv**  
 Carte Communale :

**Motif de consultation de la CDPENAF :**  
 art. L 112-1-1° du CRPM

**Dérogation à l'urbanisation limitée :**  
 (art. L 142-5 c. urb) : non

**Type de saisine de la CDPENAF :**  
*Autosaisine*



**Demandeur :** ORION ENERGIES représentée par M. Hadrien CLEMENT-FROMENTEL

**Nature du projet :** La construction d'une centrale photovoltaïque au sol

**Adresse du terrain :** Lieu-dit : « Champ Meterieux » – 18150 – La Guerche sur l'Aubois

**Surface clôturée :** 4,40 ha

**Surface de la zone photovoltaïque :** 3,10 ha

**Caractéristiques et justifications de la réalisation du projet par le demandeur :**

Le projet de la centrale photovoltaïque au sol se situe sur les parcelles B 542 et B 543. Ce site n'est pas valorisé et a été laissé en friche. Il n'a fait l'objet d'aucun usage agricole depuis plus de 10 ans.

Caractéristiques principales de la centrale photovoltaïque :

<b>Nombre de modules photovoltaïques</b>	6 672 Unités
<b>Nombre de tables</b>	139 Unités
<b>Technologie des modules</b>	Silicium Mono cristallin
<b>Inclinaison</b>	25°
<b>Puissance unitaire des modules envisagés</b>	540 Wc
<b>Structures porteuses en acier</b>	Pieux battus
<b>Nombre de locaux techniques</b>	1 poste de livraison, 2 postes de transformation
<b>Puissance installée</b>	3,60 MWc
<b>Surface clôturée</b>	4,40 ha
<b>Clôture</b>	Ajourée à grandes mailles métalliques de 100 x 50 mm, de couleur vert foncé et de 1,18 m de hauteur

## **Éléments fournis par la DDT :**

Les parcelles concernées n'ont plus d'usage agricole depuis les années 1990. Elles n'ont pas été déclarées à la PAC depuis au moins 2014.

Il est précisé, en page 361/467, dans le cadre de la mesure Rph6 - Mise en place d'un couvert végétal et d'entretien par de l'éco-pâturage :

- "un couvert végétal constitué d'un mélange d'espèces adaptées au fond prairial local et à une activité de pâturage, sera implanté (...)", "Environ 1 000 € de semences pour 4,4 ha (à ajuster en fonction de la surface réelle à réensemencer, du mélange choisi et de la convention agricole établie)".

A ce propos, il n'est pas joint d'exemplaire de la convention agricole citée et il n'est pas mentionné de précisions supplémentaires concernant notamment l'identification de l'agriculteur ou du prestataire pressenti pour assurer l'entretien, le chargement par hectare (nombre d'animaux, temps de présence), ni les aménagements éventuels prévus : clôtures, abreuvement, contention...

Ce projet va entraîner la consommation d'espace boisé mais la majorité des boisements de la parcelle sont évités. Des arbres isolés vont être enlevés.

Il y a plusieurs enjeux forts sur les espèces de chiroptères (arbres à cavités). Les mesures éviter-réduire permettent d'obtenir un impact résiduel, sur toutes les espèces, faible à négligeable.

Comme expliqué dans son avis de juillet 2023, le pétitionnaire doit effectuer plus de points d'inventaire pédologique afin de mieux définir les contours des zones humides et ainsi les éviter. Actuellement, le pétitionnaire évite les zones humides détectées mais leur contour doit être précisé.

Ce projet va consommer de l'espace naturel boisé (destruction de zone boisée et arbres isolés). Les zones humides et une majorité de la zone boisée sont évitées et les impacts résiduels sur les espèces seront faibles.

La commune de La Guerche sur L'Aubois fait partie de la communauté de communes Les Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, dotée d'un plan local d'urbanisme Intercommunal. L'unité foncière se situe en zone Npv qui autorise les centrales photovoltaïques au sol, à condition de prévoir des dispositions pour assurer une bonne insertion dans le site.

Le délai d'instruction du permis de construire commencera à courir dès la réception des conclusions du commissaire enquêteur.

**Date de saisine la CDPENAF : 05/12/2023**

**Avis de la CDPENAF : Avis favorable à la majorité**

**Motivation de l'avis :** la commission a rendu un avis favorable à la majorité. Toutefois, à défaut de la concrétisation d'un projet agrivoltaïque (difficile compte tenu des caractéristiques du site et de son accès), il paraît nécessaire de conforter les actions et initiatives envisagées autour de ce projet photovoltaïque, d'ordre pédagogique ou agricole, afin d'en faciliter l'acceptation locale : mise en place d'une agriculture périurbaine, de jardins partagés, de maraîchage, déploiement et promotion de circuits courts,...

**le président de la CDPENAF**

**Le directeur adjoint**

**Yannick PASTOUREAU**

Signature numérique de  
Yannick Pastoureau  
2023.12.20 16:02:39+01'00'

.../...

**LOCALISATION DU SITE DU PROJET**



**PLAN DE SITUATION**



# PLAN DE MASSE

## LEGENDE

-  Panneaux photovoltaïques
-  Onduleur
-  Poste de transformation
-  Poste de livraison
-  Voirie
-  Haie paysagère
-  Retrait du réseau hydrographique
-  Zone franche
-  Zone humide
-  Réseau public HTA
-  Raccordement privé HTA
-  Limites cadastrales
-  Zone d'implantation du projet
-  Clôture
-  Arbres à cavités
-  Bâche incendie
-  Bâtiments existants



ÉCHELLE: 1/2500